



»»»»»»»» LA DISTRACTION AU VOLANT POSE UN GRAVE PROBLÈME ET PEUT ÊTRE CAUSÉE PAR TOUTES SORTES DE CHOSES. EN FAIT, D'APRÈS LES ÉTUDES MENÉES, C'EST L'ACCUMULATION DES SOURCES DE DISTRACTION POSSIBLES QUI PRÉSENTE UN RISQUE POUR LES AUTOMOBILISTES.

En fin de compte, c'est au conducteur que revient la responsabilité de manoeuvrer son véhicule de façon sécuritaire. Il ne faut jamais oublier que :

- > manger ou boire
- > lire ou écrire
- > faire sa toilette
- > prendre soin des enfants
- > converser avec des passagers
- > employer un appareil sans-fil
- > fumer
- > régler la chaîne stéréo ou un appareil électronique
- > s'occuper d'un animal

peut causer un moment d'inattention.

L'utilisation d'un sans-fil au volant

La sécurité des automobilistes a toujours été, et demeure le souci premier de l'industrie canadienne des télécommunications sans fil. L'industrie préconise depuis longtemps une ligne de conduite stricte, mais très simple, en ce qui a trait à l'utilisation de tout appareil sans fil au volant :

- > Évitez de faire inutilement des appels.
- > Soyez bref.
- > Interrompez la communication lorsque les conditions deviennent dangereuses.

Les études menées reconnaissent les avantages découlant de l'utilisation d'un téléphone sans fil à bord d'un véhicule, notamment la possibilité de demander de l'aide en cas d'urgence ou de signaler un danger. Il est en outre plus facile d'informer la police de la présence d'un conducteur en état de facultés affaiblies ou au comportement agressif. On recense chaque année au Canada des millions d'appels faits au 9-1-1 ou à un numéro d'urgence à partir d'un téléphone sans fil.

Lorsque vous utilisez votre téléphone à bord d'un véhicule, rappelez-vous que vous devez concentrer votre attention sur

LA ROUTE D'ABORD. L'ACTS recommande fortement de toujours prendre les précautions suivantes :

- > Bouclez toujours votre ceinture, et **gardez les mains sur le volant et les yeux sur la route.**
- > **N'ayez jamais recours à un service de transmission de données sans fil, tels la messagerie texte, un navigateur Web ou le courriel, quand vous êtes au volant.**
- > **Laissez la messagerie vocale prendre vos appels** quand il serait imprudent de répondre vous-même, surtout quand les conditions de la route sont mauvaises.
- > **Optez pour un dispositif mains libres** afin de pouvoir garder les deux mains sur le volant lorsque vous recevez ou faites un appel.
- > **Informez votre interlocuteur que vous êtes au volant et, s'il y a lieu, interrompez la communication ou rangez-vous sur l'accotement.**
- > **Si vous devez composer un numéro à la main, arrêtez-vous sur le bord de la route** ou demandez à un passager de faire le numéro pour vous.
- > **Évitez toute conversation stressante ou émotive** – que ce soit au téléphone ou avec un passager –, car elle pourrait détourner votre attention de la route.
- > **Préprogrammez les numéros que vous appelez fréquemment** à l'aide de la fonction de composition abrégée de votre appareil, afin de pouvoir les faire d'une simple pression du doigt sur une touche ou, si vous y avez accès, servez-vous de la fonction de composition par la voix, ainsi que de la fonction de réponse automatique.
- > **N'essayez jamais de prendre des notes au volant.** Arrêtez-vous sur le bord de la route s'il vous faut absolument mettre quelque chose par écrit.
- > **Soyez un bon Samaritain sans fil.** Faites le 9-1-1 pour signaler tout crime, cas de vie ou de mort, accident ou cas de conduite en état d'ébriété dont vous êtes témoin.

L'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS) fait autorité en ce qui concerne le sans-fil au Canada. Elle représente des exploitants de services de téléphonie cellulaire et de communications personnelles (SCP), de radiocommunications mobiles, de messagerie, de télécommunications fixes sans fil et mobiles par satellite, de même que des entreprises qui conçoivent et réalisent des produits et services pour l'industrie du sans-fil. (www.cwta.ca)

Pour de plus amples renseignements, voir : www.laroutedabord.ca